



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Le-Front-commun-depose-sa-contre-proposition-au-Conseil-du-tresor>

Le Front commun dépose sa contre-proposition au Conseil du trésor

- Communiqués -



Date de mise en ligne : mercredi 18 novembre 2015

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 18 nov. 2015 - Moins de deux semaines après avoir reçu une nouvelle offre du gouvernement, le Front commun a présenté aujourd'hui sa contre-proposition en vue d'en arriver à un règlement satisfaisant pour les 400 000 membres qu'il représente.

« Nous conservons les objectifs que nous avons mis de l'avant depuis le début des négociations : stopper l'appauvrissement des travailleuses et des travailleurs du secteur public et mettre un terme au retard salarial qu'ils accusent par rapport aux autres salariés québécois, indique Louise Chabot, porte-parole du SISP. Ceci dit, nous convenons que le rattrapage peut s'effectuer en dehors du cadre d'une convention de trois ans. Notre demande s'articule ainsi : l'indexation des salaires en fonction de l'indice des prix à la consommation, minimalement 1 %, afin de contrer l'appauvrissement des salariés du secteur public, 1 % de rattrapage par année jusqu'à ce que le retard de notre rémunération globale soit résorbé et 0,5 % par année pour bénéficier de l'enrichissement collectif si la croissance du PIB est supérieure à 1 %. À l'heure actuelle, en fonction des données confirmées par Statistique Canada - une inflation de 1,4 % et une croissance du PIB de 1,5 % -, nous pouvons affirmer que pour l'année 2015 la majoration serait de 2,9 %. »

« Contrairement au gouvernement, nous ne nous contentons pas d'interchanger nos chiffres d'une année à l'autre, souligne Daniel Boyer, président de la FTQ. Il s'agit d'un geste significatif afin de faire avancer la négociation et de convenir d'une entente satisfaisante pour nos membres. Martin Coiteux signalait hier qu'il ne voulait pas appauvrir les salariés du secteur public. Notre proposition va exactement dans ce sens : indexer les salaires en fonction de la hausse du coût de la vie. Et comme nous l'avons démontré, le cadre financier du gouvernement permet amplement de rencontrer ces objectifs sans replonger le Québec en déficit, ni en augmentant les impôts, mais simplement en réallouant une partie des surplus budgétaires ailleurs que strictement au Fonds des générations. »

Le Front commun a indiqué aujourd'hui qu'il poursuivrait les discussions sur les relativités salariales avec le gouvernement, en lui rappelant les conditions qu'il a posées au début de cet exercice : la démarche doit permettre de se décoller du gel salarial et ne doit pas entraîner des baisses de salaires pour les employés du secteur public. Le Front commun reprendra également les travaux relatifs au régime de retraite en mettant de l'avant des mesures incitatives visant à retenir l'expertise au sein des réseaux publics plutôt que des mesures punitives et coercitives préconisées par le gouvernement.

Report des journées de grève

« Afin de laisser toute la place à la négociation, nous avons décidé de reporter les journées de grève prévues les 1er, 2 et 3 décembre prochain, mentionne Francine Lévesque, vice-présidente de la CSN. Il ne s'agit pas pour nous d'annuler ces journées, mais de laisser la chance au gouvernement de saisir l'opportunité que nous lui offrons aujourd'hui. Martin Coiteux doit comprendre le message : les membres du Front commun sont déterminés à améliorer leurs conditions de travail et l'accessibilité aux services publics pour l'ensemble de la population. Et le report de nos journées de grève pourrait s'avérer de courte durée si aucun mouvement significatif du gouvernement n'est constaté aux tables de négociation. »